



HAL
open science

Augustin cournot - sciences économiques et de gestion - sciences, technologies et société

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Augustin cournot - sciences économiques et de gestion - sciences, technologies et société. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02029742

HAL Id: hceres-02029742

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029742>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

École doctorale 221

Augustin Cournot

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 02/11/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Fany Declerck, présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Membres du comité d'experts

Présidente :

Mme Fany DECLERCK, Université de Toulouse 1 Capitole

Experts :

Mme Isabelle BOSSE-PLATIERE, Université de Rennes 1

M. Sandro LANDI, Université de Bordeaux Montaigne

M. Sébastien LOTZ, Université Paris II Panthéon-Assas

Mme Emmanuelle NEGRE, Université de Montpellier

Déléguée scientifique du HCERES :

Mme Stéphanie CHATELAIN-PONROY

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé en octobre 2016
et d'une visite de l'ED en mars 2017

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Augustin Cournot* (ED n°221) est l'une des dix ED de l'Université de Strasbourg (Unistra). Son périmètre thématique couvre l'économie, la gestion et l'épistémologie. Les cinq unités de recherches (UR) rattachées à l'école doctorales sont :

- le Bureau d'Économie Théorique et Appliquée (BETA / Unité Mixte de Recherche (UMR) CNRS 7522) ;
- la Gestion Territoriale de l'Eau et de l'Environnement (GESTE / UMR MA 8101) ;
- le *Humans and Management in Society* (HuManiS / Équipe d'Accueil (EA) 1347) ;
- l'Institut de Recherches Interdisciplinaires sur les Sciences et sur les Technologies (AHP-PRST / EA 3424) ;
- le Laboratoire de Recherche en Gestion et Économie (LaRGE / EA 2364).

Au 15 janvier 2016, l'ED *Augustin Cournot* comptait 96 doctorants inscrits pour 83 chercheurs et enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches (HDR). 44 % des doctorants sont étrangers et 46 % ont obtenu un master en dehors de l'Unistra. Les doctorants sont répartis de manière assez inégale dans les différentes UR partenaires, le BETA et HuManiS accueillant, à eux deux, les deux tiers des effectifs.

L'ED *Augustin Cournot* semble relativement bien insérée dans la politique du site local et régional : elle participe au Collège des études doctorales (CED) de site, et a noué des liens avec d'autres écoles, notamment l'ED *Droit, Science Politique, Histoire*, l'ED *Sciences Humaines et Sociales*, ainsi qu'avec l'ED *Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion* de l'Université de Lorraine. Au niveau international, l'école doctorale *Augustin Cournot* développe des programmes de collaboration avec l'Université de Constance, l'Université de Pise et le Centre franco-vietnamien de formation à la gestion.

Cette école doctorale bénéficie également de liens forts avec le monde socio-économique *via* sept chaires (Caisse d'Épargne, Socomec, Mazars consulting, FM Logistik, AGEFA PME, CCR asset, chaire développement durable) ; 40 % des doctorants inscrits entre 2013 et 2015 financent leur travail doctoral par une activité professionnelle.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation par critère :

- Fonctionnement et adossement scientifique de l'école

Le fonctionnement de l'ED *Augustin Cournot* repose sur une gouvernance classique pour le champ disciplinaire et conforme à l'arrêté de 2006 :

- Une direction collégiale avec un directeur (Professeur des Universités en Sciences Économiques) et un directeur adjoint (Professeur des Universités en Sciences de Gestion). Une alternance est prévue à mi-mandat ;
- Deux conseils au sein desquels toutes les UR de rattachement sont représentées et qui se réunissent en pratique six à sept fois chaque année : le Conseil de l'école doctorale et un Conseil restreint aux HDR et représentants du monde économique ;

- Un règlement intérieur et une Charte des thèses.

Les moyens alloués à cette école doctorale sont modestes (environ 48 € par doctorant et par an). Ce budget est partiellement compensé par des aides diverses, en provenance de l'Université Franco-Allemande (20 000€) ou encore les UR et les composantes de rattachement (École de management (EM) Strasbourg, Faculté de Sciences Économiques et de Gestion, Institut d'études politiques, etc.), visant à assurer le dynamisme des doctorants, *e.g.* participation aux frais de séjours de recherche, organisation d'événements. L'utilisation du budget se répartit équitablement entre les déplacements des doctorants, les *Augustin Cournot Doctoral Days* et la journée doctorale annuelle. Par ailleurs, en complément des modalités administratives prises en charge par le CED (inscription, réinscription, soutenance), l'ED *Augustin Cournot* bénéficie d'un secrétariat propre à temps partiel. Enfin, les doctorants disposent de salles de travail au sein de leur UR de rattachement.

La stratégie de communication de l'ED *Augustin Cournot* se développe autour de deux axes. La communication interne repose sur l'utilisation d'une liste de diffusion et des réunions d'information. Il faut noter les efforts pour sensibiliser les étudiants de niveau master à l'existence du doctorat. La communication externe repose sur un site Internet qui cumule 8 000 visiteurs en 2015 (en anglais pour assurer une communication internationale), les réseaux sociaux, et le réseau des anciens *via* un *LinkedIn* (200 relations). Les doctorants jugent positivement la communication de leur école.

L'ED *Augustin Cournot* n'intervient pas dans le choix des sujets de thèse, mais elle veille à leur potentiel et à la faisabilité du doctorat. S'agissant du recrutement des doctorants, les critères sont clairement affichés dans le Règlement Intérieur et la sélection repose sur le Conseil restreint de l'ED qui auditionne des candidats aux contrats doctoraux (entretien de 25 minutes) et réceptionne l'avis de deux rapporteurs (dont un externe). Conformément à l'arrêté du 25 mai 2016, 95 % des doctorants sont financés (dont 40 % par contrat doctoral). Les contrats doctoraux proviennent de l'Unistra, de l'IdEx, et de la Région Alsace. Le nombre de thèse financées par une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) reste assez faible (une à deux) même s'il faut noter ici une forte augmentation en 2016 avec quatre nouveaux doctorants bénéficiant d'une CIFRE.

Les UR rattachées à l'ED disposent d'un bon potentiel en matière d'encadrement. Elles assurent le suivi et l'accompagnement des doctorants et participent activement à la vie de l'école doctorale (représentation au Conseil, formations, participation aux *Augustin Cournot Doctoral Days*).

Les relations réelles avec les acteurs régionaux sont visibles au travers des modalités de financement des thèses (contrats doctoraux Région en 2013, 2015 et 2016) et de la composition du Conseil de l'ED (un représentant de la Région Alsace est membre extérieur du Conseil et du Conseil restreint).

L'ouverture internationale de l'ED *Augustin Cournot* est indéniable : accords de coopération avec Constance, Pise, et Hanoi ; 8,5 % de thèse en cotutelle (Allemagne, Suisse, Italie, Tunisie) ; 31 % des doctorants ont obtenu leur master à l'étranger ; 44 % des doctorants sont étrangers. A noter cependant que sur les trois accords-cadres de coopération internationaux, deux concernent exclusivement l'économie (Constance et Pise).

Grâce aux accords structurants, les séjours de recherche semblent un réflexe naturel pour les doctorants (21 mobilités chez les partenaires sur la période 2011 - 2016) qui bénéficient, en outre, d'une participation financière aux frais générés par ces mobilités internationales. Un effort de médiation de l'ED semble cependant encore nécessaire auprès des directeurs de thèse ainsi qu'une plus grande ouverture de ces opportunités à toutes les disciplines abritées par l'école.

- Encadrement et formation des doctorants

L'ED *Augustin Cournot* dispose d'un bon potentiel d'encadrement (1,16 thèse par HDR en 2015-2016) ce qui reste très en-dessous de la limite fixée par le CED (dix thèses encadrées par HDR) et par le règlement intérieur de l'école (huit thèses encadrées par HDR).

L'effectif de l'ED est stable sur la période. On note 51 soutenances entre 2013 et 2015, soit en moyenne 17 par an. La durée de thèse varie de façon significative en fonction de l'UR de rattachement : 3 ans au LaRGE contre 5,5 ans à l'IRIST. La durée moyenne des thèses s'établit quant à elle à 4,5 années, ce qui est inférieure à la moyenne des écoles doctorales en Sciences Humaines et Sociales de l'Unistra. De fait, 4% des doctorants seulement sont en 6^{ème} année.

Si la qualité de l'encadrement est prise en compte par le Conseil restreint lors de l'attribution des contrats doctoraux, le suivi formel des thèses était jusqu'à présent, dans une logique de subsidiarité, laissé à l'initiative des directeurs de thèses et des UR, ce qui entraînait une indéniable disparité de traitement entre les doctorants. Avec la mise en

conformité avec l'arrêté du 25 mai 2016, le Conseil de l'ED *Augustin Cournot* a décidé d'homogénéiser les pratiques et d'instaurer un suivi de chaque doctorant par deux enseignants-chercheurs à la fin de chaque année universitaire lors d'un entretien individualisé. Enfin, le nombre d'abandons relevés chaque année (environ quatre) est faible.

L'offre de formation est répartie entre les formations transversales, offertes par le CED, et les formations disciplinaires spécifiques proposées par l'ED. Les doctorants contractuels sont soumis à une obligation, fixée par le Conseil de l'école, de 120 heures de formation (l'ED conseille d'équilibrer ce volume entre formations transversales et formations disciplinaires). Ces formations sont évaluées par les doctorants, et 72 % d'entre eux les jugent « bonnes ou très bonnes ». En revanche, les résultats sont plus mitigés sur la diversité des formations jugée « très insuffisante, insuffisante ou moyenne » par une majorité des doctorants. En pratique, on observe un volume de formation moyen, légèrement au-delà de la contrainte minimale, à 129 heures. Deux éléments clefs sont à souligner ici. Premièrement, la possibilité pour les doctorants de suivre des cours des différents masters afin de compléter et d'affiner la formation à la recherche. Deuxièmement, la possibilité de suivre des formations avec les universités partenaires de l'ED *Augustin Cournot* (Lorraine, Constance, Pise). La formation à et par la recherche passe également par un séminaire de recherche mensuel et les *Augustin Cournot Doctoral Days* dont l'organisation scientifique est assurée par les doctorants.

En principe, les doctorants hors site (salariés, CIFRE et partenariat Vietnam) ne sont pas soumis à une obligation de formation. Cette pratique mériterait d'être discutée, notamment compte tenu des exigences à la formation de la méthodologie de la recherche contenues dans l'arrêté de 2016.

- Suivi et Insertion des docteurs

Le suivi des docteurs reste pour l'instant fragmentaire et repose sur l'utilisation des outils du Ministère et de l'Unistra, notamment grâce au CED. Le réseau des anciens *via* le réseau *LinkedIn* aide à compléter les enquêtes. Bien que le taux de réponses obtenu soit finalement élevé (95 %), certaines réponses sont incomplètes et rendent difficile la lecture de la poursuite de carrière des docteurs.

Relativement au champ disciplinaire de l'ED *Augustin Cournot* (économie, gestion, épistémologie), le taux d'insertion de ses docteurs pourrait être amélioré : 81 % d'insertion professionnelle réussie après 3 ans. La contribution de l'école à l'insertion professionnelle des diplômés et à la valorisation du doctorat est perfectible et la politique de l'ED reste à développer sur ces deux aspects.

Autoévaluation et projet :

Le comité HCERES souligne la qualité du document d'autoévaluation, faisant état de façon objective des éléments de force et de faiblesse de l'école doctorale *Augustin Cournot* (à remarquer à ce sujet le tableau récapitulatif fourni dans le dossier d'autoévaluation). Il est important de noter que cette école doctorale réalise ce travail d'autoévaluation chaque année et que l'analyse qui en est faite est à l'ordre du jour du Conseil de l'ED de chaque rentrée universitaire.

L'analyse des forces et des menaces amène un projet crédible, centré sur le renforcement des initiatives récemment prises, notamment la mise en conformité avec l'arrêté du 25 mai 2016, la diversification des formations proposées, la constitution d'une bibliothèque numérique regroupant les supports des anciennes formations et enfin, une meilleure exploitation du réseau des anciens pour favoriser la transmission des compétences et développer les relations avec les entreprises.

Appréciation globale :

L'ED *Augustin Cournot* est une école dynamique qui profite pleinement de son insertion dans la politique doctorale menée par l'Université de Strasbourg au niveau du site. Cette ED bénéficie par ailleurs d'un adossement scientifique de qualité et dispose d'une bonne ouverture sur le plan international. L'implication de l'école en termes de recrutement et de formation des doctorants est forte.

Positive, la dynamique mise en place devrait désormais conduire à franchir une étape supplémentaire permettant de renforcer le rôle d'encadrement de l'ED, notamment dans l'accompagnement des doctorants ainsi que le suivi de leur poursuite de carrière.

Points forts :

- La trajectoire de l'ED est considérée comme très positive et soutenue par l'investissement d'une direction impliquée et dynamique.
- Les doctorants apprécient la grande proximité, efficacité et réactivité du directeur, du directeur adjoint et du responsable administratif.
- L'ED dispose d'un bon potentiel d'encadrement avec une politique volontariste qui autorise un maximum de huit doctorants par HDR.
- La procédure de recrutement des doctorants est claire, transparente et bien comprise par les usagers.
- L'effectif de l'ED se répartit de façon très homogène sur les premières années de thèse et n'est que marginal sur la sixième année.
- L'ED s'est dotée d'une politique de communication efficace.
- Un effort significatif a été fourni sur la formation à et par la recherche.
- L'ouverture internationale est très bonne, notamment via l'accord avec l'université de Pise.

Points faibles :

- Le budget alloué par le Collège Doctoral ne permet d'assurer le financement que d'une faible partie des formations pourtant rendues obligatoires par l'arrêté de 2016. Cela contraint les directeurs à recourir au bénévolat. In fine cette situation fragilise l'ED et la formation à et par la recherche
- Grande disparité du suivi des doctorants au sein des unités de recherche.
- Le fonctionnement actuel repose énormément sur les directeurs de l'ED.
- Des lacunes subsistent dans l'enquête d'insertion des docteurs.
- La mobilité internationale proposée par l'ED est réelle mais reste trop orientée en économie et ne bénéficie pas encore de l'adhésion de tous les chercheurs et enseignants-chercheurs.

Recommandations pour l'établissement

Les recommandations du comité portent sur 3 aspects principaux :

- S'agissant de la gouvernance de l'école doctorale, il conviendrait de renforcer la parité femme-homme au sein du Conseil de l'école doctorale.

- L'ED devrait augmenter le niveau de suivi de ses doctorants, notamment s'assurer d'une ouverture à d'autres chercheurs que le directeur de thèse.

- Concernant la formation et le suivi des docteurs, il conviendrait *i)* de discuter au sein du Conseil de l'ED de l'absence de formation pour les doctorants salariés et CIFRE, *ii)* d'assurer un rôle de médiation auprès des directeurs de thèse sur le rôle des mobilités internationales comme outil facilitateur de poursuite de carrière pour les doctorants, et *iii)* de développer une formalisation plus forte du réseau des anciens afin de renforcer le suivi des docteurs.

- Le collège des études doctoral devrait rendre plus transparentes les modalités d'attribution des contrats doctoraux et du budget de l'ED. Une augmentation du budget permettrait également de renforcer le sentiment d'appartenance à l'ED *via* des actions propres à l'école.

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du Département Formations et diplômes
HCERES – Haut conseil de l'évaluation de la recherche et
de l'enseignement supérieur
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Strasbourg, le 15 juin 2017

Objet : Rapport d'évaluation C2018-EV-0673021V-ED221

Réf. : MD/CF/VB/JH/N° 2017-530

Cher Collègue,

Je vous remercie pour l'évaluation de l'école doctorale 221 « Augustin Cournot ».

Affaire suivie par :

Joëlle Hubé
Responsable du Collège doctoral-
Université de Strasbourg
Tél : 03.68.85.11.14
Joelle.hube@unistra.fr

Vous trouverez ci-joint la réponse du directeur de l'école doctorale, Monsieur Jocelyn DONZE concernant les observations de portée générale sur le rapport d'évaluation. Il n'y a pas d'observation concernant d'éventuelles erreurs factuelles.

La Présidence de l'Université a également apprécié la qualité du rapport d'évaluation et en remercie les membres du comité et les responsables du HCERES ainsi que pour la qualité de la visite sur site. Elle partage l'essentiel des avis et remarques formulées qui constituent une aide indéniable au pilotage de l'ED ainsi qu'à l'optimisation de la formation doctorale au sein du collège doctoral de site.

Les interrogations quant au budget attribué à l'école doctorale et à la disparité de traitement des dossiers, nous conduisent à vous apporter les éléments suivants :

- Les budgets récurrents attribués aux écoles doctorales par l'Université de Strasbourg restent certes contraints (tout comme ceux des unités de recherche) et nous visons dans la mesure du possible à les augmenter. Une dotation de base est actuellement attribuée à chaque ED (par décision interne du Collège doctoral), celle-ci peut être complétée par soumission de projet (soit au niveau du Collège doctoral, soit au niveau de l'IDEX Unistra). Enfin la totalité des formations complémentaires transversales est prise en charge sur le budget du Collège doctoral de site. L'école doctorale obtient également chaque année une subvention supplémentaire dans le cadre des « Augustin Cournot Doctoral Days ».

- Le conseil du collège doctoral-université de Strasbourg a mis en place des procédures communes de suivi des doctorants au sein des 10 ED et ceci en application de l'arrêté du 25 mai 2016.

**Direction de la Recherche et de la
Valorisation**

4 Rue Blaise Pascal
CS 90032
F-67081 STRASBOURG CEDEX
Tél. : +33 (0)3 68 85 15 80
www.unistra.fr

J'exprime toute ma satisfaction sur la qualité de l'école doctorale 221 que nous continuerons à soutenir.

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de nos cordiales salutations.

Le Président de
l'Université de Strasbourg,


Michel Deneken



P.J.

- Une partie comprenant les observations de portée générale.



Éléments de réponse au rapport d'évaluation HCERES de

l'école doctorale 221 Augustin Cournot (vague C, 2016-2017)

L'école doctorale Augustin Cournot a pris connaissance du rapport d'évaluation de l'HCERES. Nous remercions les experts du comité pour le travail qu'ils ont effectué.

Nous sommes heureux que le groupe d'experts ait apprécié le document d'autoévaluation en mettant en exergue sa qualité. Nous nous réjouissons des nombreux points positifs signalés dans le rapport et portant sur des aspects importants de la politique mise en œuvre par notre école doctorale depuis plusieurs années (bonne gouvernance, relations fortes et réelles avec les acteurs régionaux du monde socio-économique, procédure de recrutement claire et transparente, communication efficace, ouverture internationale, qualité des formations offertes aux doctorants).

Nous avons par ailleurs pris en considération les points plus critiques du rapport (procédures jugées hétérogènes de suivi entre UR, niveau d'insertion professionnelle jugé perfectible). Un débat constructif et utile a été mené avec le comité d'évaluation. Au-delà des points forts nous répondons ci-dessous aux points faibles, tels qu'ils ont été soulignés et résumés par le comité en page 7 de son rapport.

Réponses détaillées

(i) « Le budget alloué par le Collège Doctoral ne permet d'assurer le financement que d'une faible partie des formations pourtant rendues obligatoires par l'arrêté de 2016. Cela contraint les directeurs à recourir au bénévolat. In fine cette situation fragilise l'ED et la formation à et par la recherche »

L'école doctorale recourt essentiellement au bénévolat pour des formations qualifiées de « leçons doctorales » qui ont d'une durée type de trois heures et se rapprochent sur le fond et la forme d'un séminaire de recherche. Seuls les encadrants dont le doctorant est financé sont amenés à assurer ces leçons doctorales, à raison de trois heures sur l'ensemble des trois années de financement. Nous pensons que ces leçons doctorales constituent un bon moyen de refléter la richesse des thèmes de recherche abordés par les enseignants chercheurs. Nous envisageons d'avoir une discussion avec le collège doctoral et la direction de la recherche pour obtenir un budget supplémentaire sur un mode d'appel à projets visant à pouvoir plus facilement monter des nouvelles interventions d'un volume horaire plus conséquent.

(ii) « Grande disparité du suivi des doctorants au sein des unités de recherche »

Les directeurs de thèse jouent un rôle de premier plan dans le suivi de doctorants, rôle auquel une école doctorale n'a pas à substituer. Pour venir accompagner le travail du directeur de thèse dans le suivi, l'école doctorale Augustin Cournot a mis en place deux procédures principales *qui s'appliquent à l'ensemble des doctorants*. La première procédure a lieu chaque mois de septembre lors des réinscriptions, s'appuie sur l'évaluation d'un ensemble de documents fournis par le doctorant (avancement des travaux, exemplaire provisoire de la thèse après la quatrième inscription, etc.) et donne lieu à un avis personnalisé (réinscription ; réinscription non garantie; dernière inscription ; ou refus de réinscription). La deuxième procédure de suivi consiste en une soutenance de mi-parcours qui prend place en fin de deuxième - début de troisième année. Elle a lieu devant au moins deux personnes, consiste en une présentation de 20 minutes suivie de questions, et permet de réorienter le doctorant en cas de difficultés. Ces deux procédures de suivi communes à tous les doctorants sont complétées par des présentations lors de séminaires doctoraux avec discutants juniors et seniors. Le seul élément de disparité peut provenir du fait que certaines UR ont choisi d'aller au-delà des deux procédures obligatoires décrites précédemment.

La mise en application de la convention de formation et surtout du comité de suivi prévus par l'arrêté de 2016 permettra d'homogénéiser encore davantage le suivi. En particulier, les comités de suivi seront composés de :

- Au minimum 2 enseignants/chercheurs ou chercheurs (émérite accepté) non impliqués dans le projet du doctorant.
- Au moins 1 membre est titulaire de l'HDR,

- Au moins 1 membre du comité est extérieur à l'unité de recherche du doctorant (et du co-directeur de thèse le cas échéant).
- En accord avec la composition définie dans la convention individuelle de formation du doctorant

(iii) « Le fonctionnement actuel repose énormément sur les directeurs de l'ED »

Il est vrai que dans une volonté de dynamiser davantage l'école doctorale, la direction s'est fortement investie. Après une période de transition aux côtés du précédent directeur, nous avons souhaité travailler sur plusieurs « chantiers » qui nous paraissaient prioritaires. Nous sommes très heureux que le comité HCERES ait relevé un nombre important de points forts de notre ED, certifiant ainsi le travail de la direction. Notre engagement est positivement reconnu par l'ensemble de notre communauté, en particulier nos doctorants. Après cette période plus intense suite à la reprise de l'ED par notre direction, nous allons désormais pouvoir davantage déléguer, notamment via la mise en place du nouvel arrêté, en particulier la convention de formation et les comités de suivi. Nous allons également impliquer davantage les membres du Conseil de l'ED, notamment via la délégation partielle de certaines missions, comme par exemple l'insertion professionnelle ou la valorisation du doctorat. A noter par ailleurs l'appui précieux et constant apporté par les unités et équipes de recherche partenaires de l'école doctorale par l'intermédiaire des programmes internationaux tels Constance, Pise et le Vietnam, ou des chaires entreprises qui apportent financements et expérience professionnelle aux doctorants.

(iv) « Des lacunes subsistent dans l'enquête d'insertion des docteurs »

Nous nous appuyons sur les outils mis à disposition par le Ministère et l'Unistra et nous complétons les informations par le biais de notre réseau LinkedIn notamment. Nous pensons désormais rendre plus systématique le retour d'information de nos anciens par le biais d'enquêtes ciblées et administrées régulièrement. Afin d'obtenir des réponses de qualité il est important, en amont, de travailler davantage au développement d'un « esprit de corps » avec une reconnaissance des doctorants vis-à-vis de l'ED. Cela passe notamment par l'invitation de nos Alumni lors de notre Journée doctorale annuelle de rentrée où nous convions 2 anciens docteurs pour faire part de leur retour d'expérience à l'ensemble des doctorants, en particulier les nouveaux. La contribution de l'ED à l'insertion professionnelle des docteurs et à la valorisation du doctorat représente 2 chantiers prioritaires de notre projet.

(v) « La mobilité internationale proposée par l'ED est réelle mais reste trop orientée en économie et ne bénéficie pas encore de l'adhésion de tous les chercheurs et enseignants-chercheurs »

Nous avons conscience de l'existence d'un relatif déséquilibre entre formations en économie et formations en gestion. La situation a été partiellement remédiée depuis une année en nous appuyant sur les « leçons doctorales » qui couvrent l'ensemble des disciplines (économie, gestion, épistémologie) dont nous parlons dans le point (i) ci-dessous. Nous avons également œuvré pour résoudre le déséquilibre en appuyant la création d'un nouveau DU orienté vers les sciences de gestion qui sera ouvert à l'ensemble de nos doctorants à partir de cette rentrée. Ce DU recherche approfondie en management a été mis en place par l'école de management de Strasbourg et les laboratoires HUMANIS et LARGE et est initialement destiné à former à la recherche des étudiants avec un BAC+5 possédant un profil professionnel et souhaitant réaliser une thèse. Le DU permettra à ces étudiants de compléter leur formation par des cours de méthodologie de la recherche et d'analyses quantitatives et qualitatives. Les cours seront assurés à Strasbourg à l'EM et seront accessibles gracieusement à l'ensemble des doctorants. Le DU viendra compléter nos formations déjà existantes en économie et management.